

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Vigne



N°13 02/07/2019



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance:
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine Boulevard des Arcades 87060 LIMOGES Cedex 2 accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service Régional del'Alimentation Nouvelle-Aquitaine 22 Rue des Pénitents Blancs 87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Vigne / Edition Limousin N°13 du 02/07/2019 »





Edition Limousin

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les **évènements agro-écologiques** près de chez vous!

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

• Stade moyen : « grains de la taille d'un pois ».

Mildiou

- Taches sur feuille, dont certaines fraîches, signalées sur plusieurs secteurs en Corrèze, mais niveau d'attaque relativement faible, sauf exceptions.
- Soyez vigilants à l'approche de toute dégradation pluvieuse, des contaminations sont possibles dès 3 mm de pluie.

Oïdium

- La période de risque est toujours en cours.
- Surveillez l'extériorisation d'éventuels symptômes sur grappes.

Maladies du bois

• Symptômes visibles sur certaines parcelles de Corrèze, sans progression notable.

Cicadelle de la Flavescence dorée

• Consultez l'arrêté préfectoral 2019 et les dates de traitement.

Données de la semaine dernière (du 24/06 au 30/06 inclus)

Pluviométrie (cumul):

Station météo d'Objat (19) : 0 mm

- Station météo de Branceilles : 0 mm

- Station météo de Verneuil sur Vienne (87) : 0 mm

Prévisions du 3 au 8 juillet 2019

		Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Dim 7	Lun 8
Corrèze	Températures	17-31	17-34	18-36	19-32	18-30	16-30
	Tendances						
Haute-Vienne	Températures	18-29	17-33	18-35	19-27	17-26	16-25
	Tendances						

Stades phénologiques

D'après les premières observations, la vigne ne semble pas avoir souffert de l'épisode caniculaire de la semaine dernière, sur notre vignoble.

Le stade moyen est le stade 31 « grain de la taille d'un pois ». Cependant, on observe une hétérogénéité des stades notamment sur les vignes gelées en mai. Les parcelles tardives sont encore au stade « grain de plomb », voire même « fin de floraison », alors que les pieds les plus précoces entament la fermeture de grappe.

Des symptômes de millerandage sont observés sur certaines parcelles.

Stade grain de pois (Crédit photo : IFV)



NB : pas d'observation sur le secteur de Verneuil sur Vienne (87) cette semaine.

Mildiou (Plasmopara viticola)

• Éléments de biologie (source : Maladies cryptogamiques de la vigne – Ed Féret)

Selon le stade phénologique, l'expression de la maladie évolue. Sur inflorescences et jeunes baies après nouaison, c'est le faciès « rot gris » qui s'exprime. Le pathogène se développe sous forme mycélienne et les organes atteints se recouvrent de fructifications blanches, prenant ainsi un aspect grisâtre.

Les attaques plus tardives, au stade fermeture de la grappe, produisent le faciès « rot brun ». Les baies présentent des marbrures brunes ou violacées partant du pédicelle, ainsi qu'une dépression en « coup de pousse ». La contamination de la baie, du fait de l'absence de stomates fonctionnels, se fait par le mycélium déjà présent dans les rafles ou le pédicelle. On n'observe pas de fructification.

Faciès Rot brun (Crédit photo : CA 81)





Il en va de même sur le feuillage. L'expression de la maladie recouvre une forme en tache d'huile sur jeunes feuilles. Ces taches peuvent ensuite se couvrir d'un feutrage blanc à la face inférieure des feuilles.

Sur les feuilles âgées, les taches sont de couleur jaune à brun-rouge, petites, nombreuses et de forme polygonale, limitées aux petites nervures : c'est le faciès « mosaïque ».

Situation au vignoble

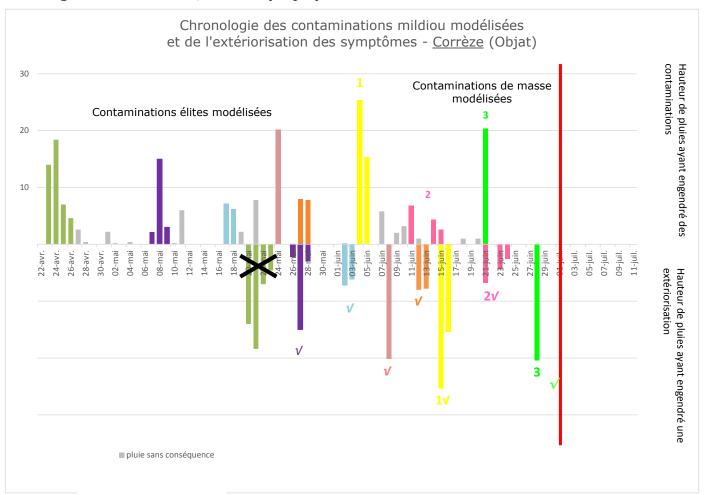
On note une progression de la présence de la maladie sur notre vignoble : présence de taches sur feuille signalée sur plusieurs secteurs de notre vignoble (Branceilles, Brivezac, Allassac, Saint-Julien Maumont, Queyssac les vignes), avec un niveau d'attaque hétérogène selon les parcelles, restant dans l'ensemble encore relativement faible (de 0 % à 16 % de pieds touchés, à l'exception d'une parcelle présentant 40 % de ceps atteints).

Les symptômes se composent de taches anciennes sur feuille, mais aussi de quelques taches fraîches, sans doute liées aux contaminations de masse du 21 juin.

L'attaque sur grappe signalée sur Brivezac a progressé, avec 24 % de grappes touchées. C'est la seule attaque sur grappe recensée sur notre vignoble à ce jour.

Données de la modélisation (Potentiel système)

Chronologie modélisations / sorties (Objat):



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur la station d'Objat (Corrèze) et leur impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie contaminatrice et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe $\sqrt{\ }$ indique une observation au vignoble de ces symptômes. Seules les contaminations dites de masse sont numérotées.



La modélisation est réalisée à partir des données météo des stations d'Objat (19) et Verneuil sur Vienne (87).

J = 1 juillet 2019

Situation de J-7 à J:

La semaine dernière est restée sèche sur la Corrèze et la Haute-Vienne, aucune pluie n'a été enregistrée. Cette absence de pluie permet à la pression exercée par le mildiou d'amorcer une baisse. Cependant, la pression est, à ce jour, toujours forte sur les secteurs d'Objat et Verneuil. En l'absence de pluie, aucune contamination de masse ne peut être modélisée.

Les taches issues des contaminations du 21 juin devraient être visibles.

Simulation de J à J+10:

A ce jour, les prévisions annoncent de faibles cumuls de pluie mais la pression devrait, cependant, rester forte sur les secteurs d'Objat et Verneuil. Du fait de cette pression, les seuils pour engendrer la modélisation de contamination de masse restent faibles : 3 mm suffisent sur les secteurs de Verneuil et Objat.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'est à attendre.

Évaluation du risque :

Des taches sur feuille sont visibles sur plusieurs secteurs en Corrèze.

Aucune nouvelle sortie n'est attendue sur parcelles saines.

Sachant que:

- la pression mildiou actuelle est forte,
- la phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours,
- de nouvelles contaminations peuvent avoir lieu avec des pluies de plus de 3 mm,

il faut donc rester très vigilant à l'approche de la dégradation orageuse annoncée pour la fin de semaine. Surveillez l'évolution des prévisions météo afin d'anticiper toute pluie.

Sur les vignes présentant des symptômes, le risque de repiquage est élevé à la faveur de rosées matinales et de toute pluie à venir.

Méthodes alternatives :

- Eliminer les pampres qui sont plus particulièrement sensibles aux contaminations primaires de par leur proximité avec le sol (surtout en début de saison).
- Limiter la vigueur des vignes au potentiel de récolte nécessaire et suffisant aux objectifs de production.
- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

Consultez la fiche « mildiou» du Guide de l'Observateur Vigne.

Oïdium (Erysiphe necator)

Situation au vignoble

Toujours aucun symptôme à ce jour.

Évaluation du risque :

La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières est en cours. D'autres contaminations peuvent encore apparaître.

Les symptômes sont à rechercher au cœur de la végétation et de la zone des grappes car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

Il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe, d'autant que les conditions actuelles sont favorables au champignon.



Méthodes alternatives :

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage (côté soleil levant).

L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et efficace. Consultez la <u>liste des produits de</u> biocontrôle.

Consultez la fiche « oïdium» du Guide de l'Observateur Vigne.

Black-rot (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

Pas de progression de la maladie depuis la semaine dernière. Des taches sur feuilles sont relevées ponctuellement sur quelques parcelles du réseau (Allassac, Brivezac, moins de 10 % de ceps touchés), et aucune attaque sur grappe n'a été relevée.

Évaluation du risque :

La sensibilité des baies, maximale à la nouaison, reste importante jusqu'à la fermeture de la grappe.

Risque de nouvelles contaminations lors de pluies orageuses : surveillez l'évolution des prévisions météo.

Méthodes alternatives :

Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, gérer les couverts semés, drainage, combler les mouillères...).

Consultez la fiche « <u>black-rot</u> » du Guide de l'Observateur Vigne.

Vers de la grappe

Situation au vignoble

Aucun papillon piégé en Corrèze.

Évaluation du risque : risque nul.

Pour information, sur le vignoble Midi-Pyrénées, le vol de la 2^{ème} génération est en cours ; premières pontes observées.

Cicadelle verte (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Aucun symptôme de grillure ni aucun individu observé encore cette semaine sur notre vignoble ; cette absence, exceptionnelle pour la saison, est à souligner.

Evaluation du risque:

Risque nul pour l'instant.

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires (ce sont les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure sur feuille) : surveillez l'évolution des populations, notamment sur les parcelles à historique.

Seuil indicatif de risque: 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques:

L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



Maladies du bois

Pas de progression des symptômes malgré la canicule de la semaine passée. Des symptômes sont toujours relevés sur plusieurs secteurs de la Corrèze (maximum relevé autour de 15 % de pieds atteints).

Autres observations

Des symptômes d'érinose, de faible intensité, sont observés ponctuellement. Surveillez l'apparition de symptômes sur jeunes feuilles, sur parcelles à historique.

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le mardi 9 juillet 2019

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine, la Chambre départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M. Leymat) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".

